

**Contrat d'assistance**entre (preneur de prévoyance)  
No. pers.

et (compagne/compagnon) \_\_\_\_\_

Le présent contrat a pour objet de garantir les droits éventuels d'une personne survivante, conformément au Règlement de la Caisse de pensions Novartis 1 et la Caisse de pensions de cadres. Ce règlement prévoit en effet que des prestations sont dues, à certaines conditions, en faveur de la compagne / du compagnon survivant d'une personne assurée ou du bénéficiaire d'une rente.

Les parties déclarent avoir pris connaissance de la notice explicative de la Caisse de pensions Novartis au sujet du présent contrat d'assistance, et accepter expressément les conditions qui y figurent.

Les parties constatent d'un commun accord qu'elles sont en situation d'union libre et ont eu le même domicile, à titre permanent, depuis le \_\_\_\_\_.

Les parties confirment en outre un soutien financier réciproque que & participe aux dépenses de la vie commune, y compris à celles du foyer, à hauteur d'au moins 50% depuis le début de l'union libre et continuera à le faire. Si des prestations devaient être versées, la Caisse de pensions Novartis serait en droit de procéder à des contrôles sur la légitimité des droits expectatifs en fonction de la situation effective du moment. En tant qu'ayant droit à des prestations, il revient à \_\_\_\_\_ d'apporter la preuve de l'importance du soutien matériel dont elle/il a bénéficié du vivant de sa compagne / son compagnon.

& s'engage à transmettre le présent contrat à la Caisse de pensions Novartis pour information et à lui communiquer immédiatement toute modification par rapport à la situation décrite ci-dessus.

\_\_\_\_\_  
Lieu, date\_\_\_\_\_  
Signature preneur de prévoyance\_\_\_\_\_  
Signature compagne/compagnon

